



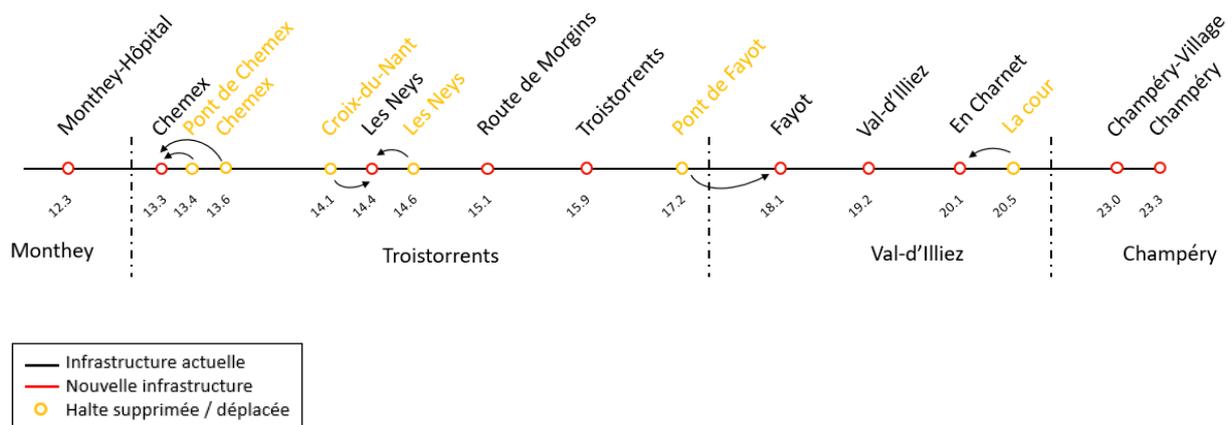
Aigle, janvier 2020

COMMUNICATION

Développement et mise en conformité des arrêts de l'AOMC dans le Val d'Illicz.

Le développement de la ligne de l'AOMC se poursuit avec la mise en conformité LHand* de toutes les haltes entre Monthey et Champéry. Afin de rendre possible l'augmentation de l'offre future commanditée par la confédération, les communes et le canton du Valais, les haltes de la vallée d'Illicz feront l'objet de travaux de modernisation, de mise en conformité et de sécurisation. Ce concept prévoit la mise en conformité de 10 haltes/gares. Six arrêts existants feront l'objet d'un déplacement via un regroupement d'arrêts définis principalement selon des critères de fréquentation ou d'accessibilité. Ce projet a été présenté et validé en 2018 par les communes de Troistorrents, de Val d'Illicz et de Monthey ainsi que par le Canton du Valais.

« Nous sommes tenu de répondre aux exigences légales et de sécurité en lien notamment avec l'application de la LHand » explique Grégoire Praz, Directeur des TPC. La standardisation des équipements et la modernisation de l'infrastructure permettront d'améliorer la qualité du service à notre clientèle et de réduire les coûts de maintenance des installations. Des critères tels que la fréquentation, l'accessibilité, la distance entre les arrêts ainsi que le développement futur de cette ligne de train ont permis de déterminer les emplacements les plus judicieux pour les nouvelles haltes, qui bénéficieront de chemins d'accès pour la mobilité douce. Cette étude, réalisée avec l'aide d'un bureau spécialisé, a validé un regroupement d'arrêts qui engendre la délocalisation de six haltes peu fréquentées et/ ou difficiles d'accès.



Regroupement au nouvel arrêt de Chemex de l'ancien arrêt du même nom et de l'arrêt de Pont de Chemex.

Regroupement au nouvel arrêt Les Neys de l'ancien arrêt du même nom et arrêt Croix du Nant

Regroupement de l'arrêt Pont de Fayot au nouvel arrêt Fayot

Regroupement de l'arrêt La Cour au nouvel arrêt En Charnet

**LHand : Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées.*

Dans une volonté d'améliorer le flux de passagers, la gare de Troistorrents sera dotée d'une nouvelle infrastructure ferroviaire et routière avec par exemple un élargissement des quais. Fabrice Donnet-Monay Président de la commune de Troistorrents précise : « La mise en conformité ainsi que la construction de nouvelles haltes comme celle de Chemex répond clairement à un besoin de sécurité des voyageurs riverains. » Quant à la gare de Champéry, ses quais seront prolongés afin d'accueillir des trains avec plus de capacité.

Les travaux dans les grandes gares notamment à Champéry, Val d'Illicz et Troistorrents sont planifiés durant l'interruption de la ligne due aux travaux de sécurisation de l'AOMC en plaine entre Monthey et Collombey.

Calendrier prévisionnel des études et travaux :

Projets	Etude	Procédure PAP	Travaux
Assainissement des passages à niveaux (PN)	En cours	En cours	2019/2020
Nouvelle Halte Monthey Hôpital	2020/2021	2022/2023	2025
Nouvelle Halte de Chemex	2019	2020	2021
Suppression Halte Pont de Chemex			
Suppression Halte de Chemex actuelle et nouveau point de croisement	2020	2021	2021
Suppression Halte Croix-du-Nant	2020	2021	2022
Déplacement Halte des Neys	2020	2021	2022
Mise en conformité Halte Route de Morgins	2020	2021	2022
Mise en conformité Gare de Troistorrents	2020/2021	2022/2023	2024/2025
Suppression Halte de Pont de Fayot	2021	2022	2023
Mise en conformité Halte de Fayot	2021	2022	2023
Mise en conformité Gare de Val-d'Illicz	2020/2021	2023/2024	2025
Mise en conformité Halte En Charnet	2021	2022	2023
Suppression Halte La Cour	2021	2022	2023
Mise en conformité Halte Champéry-Village	2021	2023/2024	2025
Mise en conformité Gare de Champéry	2021/2022	2023/2024	2024/2025

En vert : arrêt temporaire de l'exploitation

Le développement et la mise en conformité des arrêts de la ligne AOMC entre Monthey et Champéry est devisé à CHF 33 millions. Son financement est prévu par la Confédération (OFT) dans le cadre des conventions de prestations, le Canton du Valais et les communes. Les procédures d'approbation des plans pour les différents projets vont démarrer dès cette année à l'OFT et mis à l'enquête publique dans la foulée, avec un objectif de finalisation de l'ensemble des travaux fin 2025.

Trait d'union entre deux cantons, reliant 23 communes, et employant plus de 300 personnes, les TPC se tiennent au service de toute une région en adaptant sans cesse leurs activités aux besoins de sa population.

Personnes de contact

- Grégoire Praz, Directeur des TPC SA (079 736 00 65)
- Fabrice Donnet-Monay, Président de la commune de Troistorrents
- Ismaël Perrin, Président de la commune de Val d'Illicz